



Demande d'emplacement Saint-Ferréol

A RETOURNER COMPLETE dans les meilleurs délais avant l'installation à :
association@saintcezaireursiagne.fr

J'ai l'honneur de solliciter un emplacement pour les festivités de la Saint-Ferréol de votre commune.

Le dépôt de ce formulaire ne vaut pas acceptation de la collectivité. La décision vous sera communiquée ultérieurement.

LE DEMANDEUR

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal Ville Tél. fixe :

Tél. port. :

Mail@.....

Date d'arrivée Date de Départ

STAND - NATURE (ex : Pêche aux canards)

EMPLACEMENT

Nombre de stands : et mètres carrés de chaque attractions (m²)

Electricité – Branchement pour chaque attractions (Stands) : 16 A

32 A 64 A

Emplacement < 75 m ²	3 €/m ²
Emplacement > 75 m ²	230 € forfait
Electricité - branchement 16 A pour l'attraction	10 €
Electricité - branchement 32 A pour l'attraction	15 €
Electricité - branchement 63 A pour l'attraction	20 €
Fourniture eau / électricité caravane -logement	15 €/forfait

Tarifs (cf. délibération 2021-006 du 25/01/2021)

Fourniture eau / électricité caravane – logement : oui puissance électrique A non

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

- Commerçants sédentaires : un extrait de kbis du registre des commerçants mentionnant l'extension de leur activité
- Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité ou attestation provisoire
- Un extrait de kbis du registre des commerçants / forains
- Attestation d'assurance
- Attestation de mise en conformité manège et/ou attraction

Attention, Il est impératif de respecter les dates, heure et jour d'arrivée.

- Installation du lieu de vie, au stade à partir du lundi 06 septembre 2021, 10h00.
- Installation des manèges de grosse taille sur le parking communal le mercredi 08 septembre 2021 à partir de 10h00.
- Installation des autres manèges sur le parking communal à partir du jeudi 9 septembre 2021 à 10h.

Il est important de respecter l'ordre d'installation afin d'éviter tout blocage des voies communales.

- L'Arrêté municipal précisera toutes les règles en vigueur.

Merci de respecter l'ensemble des mesures prises par la Commune sous peine d'exclusion de la manifestation.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :

Choix de la collectivité

L'emplacement pour la festivité de la Saint-Ferréol est :

- Refusé
- Autorisé

Montant de l'emplacement :

.....€

Fait à Saint-Cézaire-sur-Siagne, le

**A dater et à signer impérativement par le demandeur.
Ce feuillet sera retourné au demandeur après décision de la collectivité.**

Le demandeur

Le Maire : Christian ZEDET

L'adjoint Délégué au Associations :
Pierre LARA